

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Réhabilitation et extension d'un ensemble immobilier pour la création d'une surface commerciale alimentaire, d'une salle de sport et d'un restaurant Burger King.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom Kalsch

Prénom Thierry

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TMK finances *Finamus*

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Gérant de TMK finances

RCS / SIRET

4 4 2 1 0 8 2 2 1 0 0 0 2 3

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 <sup>a</sup>	La construction envisagée comporte la création d'une aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités (254 places). Le projet est donc soumis à la procédure "cas par cas".

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le but du projet de réhabilitation est de créer un magasin Grand Frais, une salle de sport Basic Fit et un Burger King Drive avec une aire de stationnement ouverte et des espaces verts.

- Le magasin "Grand Frais" comportera :

- une surface non accessible au public de 872 m<sup>2</sup> qui contient 3 chambres froides avec des groupes froids et un local TGBT, des bureaux, des sanitaires, des vestiaires et une salle du personnel ;
- un espace de vente de 804 m<sup>2</sup>.

- La salle de sport Basic Fit comportera :

- Une salle de sport de 1566 m<sup>2</sup> et une salle GXR de 82 m<sup>2</sup>;
- des sanitaires, des vestiaires un local rangement et un local ventilation.

- Un Burger King Drive de 363 m<sup>2</sup>

- les extérieurs du bâtiment sont composés :

- d'une aire de stationnement de 254 places, des espaces verts d'ornement et d'un espace vert maintenu réservé HOE 30.

L'accès au projet se fait par une voie de desserte à partir de la départementale D468 par la route de la Wantzenau.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la politique des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui définissent les principes d'aménagement et d'urbanisme qui devront être pris en considération. Selon le PLU de Strasbourg, le site appartient à des zones IAUxd qui couvrent des secteurs à caractère naturel ou agricole destinés à être ouverts à l'urbanisation à court et à moyen terme pour des besoins à termes d'activités économiques.

L'objectif est la réhabilitation et l'extension d'un hall existant pour aménagement d'un magasin Grand Frais et d'une salle de Sport Basic Fit, ainsi qu'une construction neuve d'un restaurant Burger King sur le même terrain.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et son extension pour création d'un magasin Grand Frais et d'une salle de sport Basic Fit. Ce bâtiment sera d'abord partiellement démoli (la partie nord-est du bâtiment).

Un bâtiment neuf sera construit au sud-est du terrain, et qui concerne le restaurant Burger King.

Les arbres existants dans la partie nord-ouest seront partiellement conservés. Ils seront remplacés par de nouvelles plantations selon plan masse.

La surface laissée libre à l'arrière des bâtiments sera une cour arborée dédiée au stationnement.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone réhabilitée concerne le magasin Grand Frais, la salle de Sport Basic Fit, ainsi que le restaurant Burger King.

Le terrain sera aménagé de façon à avoir un accès principal depuis la route de la Wantzenau pour les véhicules légers, l'accès des poids lourds se fera par la voie existante située au fond du terrain.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration d'une installation visée par la Loi sur l'eau sous la rubrique 2150 :

\* Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin versant naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant: supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha<sup>1</sup>.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface plancher avant travaux/ bâtiment existant après démolition partielle .....	2 225 m <sup>2</sup>
Surface plancher après travaux	
- Bâtiment existant avec extension .....	3 937 m <sup>2</sup>
- Grand Frais.....	1 917 m <sup>2</sup>
.....	2 020 m <sup>2</sup>
- Basic .....	363 m <sup>2</sup>
Fit.....	4 300 m <sup>2</sup>
- Bâtiment neuf Burger .....	22 302 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse :  
11 route de la Wantzenau  
67800 HOENHEIM

Commentaire :  
Le site se trouve au sud-ouest du supermarché du Super U et drive, sur la route de la Wantzenau (D468).

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 07°45'42" 18 Lat. 48°37'47" 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"  
Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"  
Communes traversées :  
Commune de Hoenheim

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et son extension pour création d'un magasin Grand Frais, d'une salle de sport Basic Fit et d'un restaurant Burger King. Ce bâtiment sera d'abord partiellement démoli (Permis de Démolir obtenu PD 067 204 18 V0002, le 29/05/2018). Un bâtiment neuf au sud du terrain concerne le restaurant Burger King.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF type II la plus proche de site se trouve à environ 1 km à l'est du site (Ancien lit majeur du Rhin de Strasbourg à Lauterbourg - code 420014522). La ZNIEFF type I la plus proche de site se trouve à environ 3,3 km à l'est du site (Forêt rhénane de la Robertsau - code 420030002).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucune zone montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucune zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'appartient à aucune de ces zones protégées.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone réservée au parking et aux espaces verts (partie nord-ouest) est affectée par le bruit (carte de type B) conformément au classement sonore des infrastructures de transports terrestres correspondant à l'arrêté préfectoral en application de l'article 5 du décret 95-21 du 9 janvier 1995. La même zone correspond à un indicateur Laden >55 à 60 dB(A) et Ln >50 à 55 dB(A) (carte de type B) : zone à conversation normale.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'appartient à aucune zone humide. La zone humide la plus proche se trouve à 2,8 km à l'est du site.



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Hoenheim est concernée par les risques suivants : - un PPRN Risque inondation par submersion marine approuvée - un potentiel radon à la commune : catégorie 1 - présence de canalisations de transport de matières dangereuses : Gaz naturel.  La commune de Hoenheim n'est pas concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données BASIAS recense 2 sites BASIAS au droit du site (n°ALS6702694 et n°ALS6702693), et 5 autres sites à proximité immédiate du site (n°ALS26702708 , n°ALS6702700 , n°ALS26702721 , n°ALS6702709 et n°ALS6702722).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé dans le bassin versant de la Souffel sur des alluvions rhénales récentes à acclufices appartenant au Pliocène de Haguenau et nappe d'alsace.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux zones NATURA 2000 les plus proches sont à 3 km à l'est du site : - Directive Oiseaux : Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg n° FR4211811 - Directive Habitats : Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin n° FR4201797
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données des ICPE recense 5 installations classées au droit et à proximité immédiate du site (n° CL 6003, n° CL 432, n° CL 7847, Boîte n°84 et 83 ).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réhabilitation comme l'aménagement du Grand frais, de Basic Fit et du parking ne nécessite pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification des masses d'eau ne sont envisagés.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet contient une phase de démolition. Certains arbres sur la partie nord-ouest du site seront remplacés par de nouvelles plantations.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'apport de matériaux de carrière sera effectué pour réaliser la sous-couche et l'enrobé, mais la quantité nécessaire sera limitée par le traitement du sol à la chaux avec les matériaux disponibles sur le site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux zones NATURA 2000 les plus proches du site sont à 3 km à l'est du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone située à l'ouest du projet est un emplacement réservé HOE 30. Elle correspond à un espace vert qui comporte des arbres. Le projet prévoit le remplacement de certains arbres par des plantations.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone à risques technologiques est située à environ 2 km au nord-est du site dans la commune de la Wantzenau.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans une zone sismique de niveau 3 (modéré).
	Engendra-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'espace du projet est dédié à être fréquenté régulièrement par une population sensible, à ce titre, aucun risque sanitaire ne sera engendré par le fonctionnement du site.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement projeté prévoit des changements concernant les raccordements des voiries nouvelles aux voiries existantes. La clientèle agira aussi sur le trafic routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic routier induit par la clientèle motorisée et par les camions de livraison est source de bruit. Le Grand frais comporte un local pour groupes froids de 18 m <sup>2</sup> , qui pourrait être source de bruit, mais à l'intérieur. Le site est longé par la D468 dont le trafic routier génère déjà des nuisances sonores.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Quelques dégagements d'odeurs peuvent provenir de la cuisine du restaurant Burger King et du local déchets alimentaires de 22 m<sup>2</sup> au Grand Frais.</p> <p>L'exploitation du site par le Grand Frais, la salle de sport Basic Fit et le restaurant Burger King n'est pas de nature à générer des odeurs susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les groupes froids, dans le magasin grand Frais sont susceptibles d'engendrer des vibrations à l'intérieur du magasin Grand Frais.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site sera équipé d'enseignes lumineuses, leur nombre est limité. Elles seront toutes éteintes en nocturne et le Week-end.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une grande partie de la surface du site est composée d'espaces verts et d'arbres.</p> <p>L'ensemble des locaux seront chauffés par de l'électricité (PAC).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux sanitaires : lavage, douche, vestiaires, etc. Ces eaux usées du site seront rejetées dans le réseau existant.</li> <li>- Eaux pluviales : la gestion des eaux pluviales se fait à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- infiltration au niveau de la toiture végétalisée (398 m<sup>2</sup>)</li> <li>- rétention au niveau du parking avec un rejet à l'égout. Le traitement se fera à l'aide d'un séparateur à hydrocarbures.</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Selon la base donnée de Géoportail, le projet se trouve à proximité d'un ruisseau potentiellement utilisé pour l'agriculture.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés par l'exploitation du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets industriels banals (DIB) tels que les déchets d'emballages cartons et plastiques, papiers, etc.</li> <li>- Les déchets biodégradables tels que les fruits, légumes, fromages et produits laitiers, lorsqu'ils sont périmés ou invendus.</li> <li>- les déchets issus du restaurant Burger King</li> </ul>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au niveau d'une zone d'activité, il est éloigné du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans une zone à caractère naturel ou agricole destinés à être ouverts à l'urbanisation pour des activités économiques. Le restaurant Burger King sera construit sur une surface enherbée. Un parking également sera mis en place.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Sans objet.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise la réhabilitation du site existant pour la création d'une surface commerciale alimentaire, d'une salle de sport et d'un restaurant drive. L'accès principal au site se fera depuis la route de la Wantzonau (D468). Les nuisances existantes en lien avec le trafic routier seront peu modifiées. La cartographie des risques naturels montrent qu'aucun milieu remarquable ne se trouve au droit ou à proximité immédiate du site du site. La principale incidence sur les milieux est la gestion des eaux pluviales. En raison de la taille de la surface du projet (2,2 ha), le site est soumis à déclaration Loi sur l'eau pour la rubrique 2150. Au vu de ces éléments, l'étude d'impact ne semble pas nécessaire pour le projet.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement) un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BOUXWILLER

le, 08 / 10 / 2019

Signature

